

Archives

Les sources du Centre de recherches politiques de Sciences Po

En France, les sources sur l'histoire politique contemporaine, et particulièrement les élections, sont très dispersées. Au Centre de recherches politiques de Sciences Po, les documents de travail des chercheurs en science politique d'hier peuvent pleinement servir aux historiens d'aujourd'hui¹.

Le Centre de recherches politiques de Sciences Po

En 1960, Jean Touchard, secrétaire général de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), crée le Centre d'étude de la vie politique française contemporaine (Cevipof). Celui-ci est associé au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en tant qu'unité mixte de recherches (UMR) en 1968. Il s'inscrit dans l'héritage intellectuel de la FNSP et de la forte tradition de recherche sur le vote (géographie et sociologie électorales), les partis et les familles politiques, inaugurée au début du siècle par André Siegfried et prolongée par François Goguel et Jean Touchard. Ainsi, le Cevipof, devenu Centre de recherches politiques de Sciences Po en 2003, actuellement dirigé par Pascal Perrineau, a pour vocation l'analyse scientifique des comportements, des forces, des institutions et des grands courants qui structurent la vie politique en France et en Europe, ainsi que de la pensée et histoire des idées politiques.

Depuis ses origines, le Cevipof rassemble, par le biais de ses chercheurs et de son centre de documentation, un important matériau destiné à la recherche interne, notamment électorale. Aujourd'hui, le centre de documentation, refondé

(1) Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof), centre de documentation, 98, rue de l'Université, 75007, Paris, +33 (0)1 45 49 77 22. Le fonds est consultable sur rendez-vous. Les inventaires et les rapports d'activité sont disponibles en ligne : <http://www.cevipof.com>.

en 2004, conserve la production scientifique des chercheurs et un large ensemble de ressources. Nous évoquerons tout d'abord les sources électorales (imprimés, archives électorales et tracts), puis les tracts politiques et sociaux, dans un troisième temps l'important corpus de sondages d'opinion et enfin les fonds d'enquêtes menées par les chercheurs et, pour mémoire, les archives administratives du laboratoire, qui ne sont pas encore classées.

Sources électorales

Les données électorales ont été patiemment rassemblées par plusieurs générations de chercheurs en science politique, dans le cadre des grandes enquêtes collectives du laboratoire à l'occasion des scrutins².

Sources imprimées

Deux séries de documents disponibles au Cevipof fournissent aisément des données officielles qualitatives et quantitatives sur les élections : les « livres blancs » du ministère de l'Intérieur, établis pour chaque élection législative depuis 1951, sont publiés sous forme papier jusqu'en 1997. Ils contiennent les listes officielles de candidats étoffées d'éléments biographiques (qui peuvent donner matière à des recherches prosopographiques) puis les résultats par circonscription, arrondissement ou canton³. Les résultats électoraux,

(2) Il s'agit des politologues Alain Lancelot, Jean Ranger et Jean-Luc Parodi dans les années 1950 à 1960, puis de Daniel Derivry, Guy Michelat, Roland Cayrol et Colette Ysmal dans les années 1960 et 1970, et enfin d'Élisabeth Dupoirier, Jérôme Jaffré, François Platone, Gérard Grunberg, Nadia Déhan et Jean Ranger dans les années 1970-2000.

(3) C'est le cas du projet de recherche – Agence nationale de la recherche (ANR)/Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS) Lille-II/Cevipof – de Bernard Dolez et Annie Laurent pour le CERAPS et Jean Chiche, Élisabeth Dupoirier et Nicolas Sauger pour le Cevipof sur « Deux tours (la coordination stratégique et le scrutin à deux tours : électeurs, partis et règles électorales en France) »,

sous forme de listes, étaient fournis au Cevipof par le ministère de l'Intérieur et par les préfectures, grâce à un important réseau de relations. Cette série couvre les élections locales, nationales et européennes de 1974 à 2001¹. Le niveau d'agrégation des résultats varie et peut aller du département au canton et à la commune en passant par la circonscription, selon les différents découpages électoraux. Des résultats en provenance d'autres producteurs viennent compléter ces séries officielles. C'est le cas des données rassemblées par la Banque de données sociopolitiques de Grenoble, le CNRS, le Parti communiste ou l'Agence France Presse. L'ensemble représente cent soixante volumes, une élection pouvant être couverte par plusieurs volumes. L'avènement de l'informatique a considérablement bouleversé la politique d'acquisition et de gestion des documents. Les résultats des élections sont, par exemple, depuis les années 2000 conservés au format numérique² et ceux conservés dans les archives sont exclusivement issus de la presse (cahiers spéciaux du *Monde*, du *Figaro* et des titres de la presse quotidienne régionale).

Archives électorales et tracts

Les archives électorales représentent la deuxième source disponible au Cevipof. Une masse considérable de documents électoraux a été accumulée, mêlant résultats, matériel de propagande (tracts et affiches), professions de foi, discours, dossiers de candidat, documents officiels, etc. À la limite de la collection et du fonds d'archives, classées dans l'ordre chronologique des élections, ces sources électorales sont inventoriées et mises à la disposition des chercheurs. Elles sont rassemblées en deux cent quarante-cinq cartons et couvrent plus de sept décennies d'élections du niveau commu-

nal au niveau européen, des élections législatives de 1936 aux élections présidentielles et législatives de 2012³. Les documents les plus anciens concernent les élections municipales de 1936, mais il s'agit uniquement des documents officiels confirmant les résultats des élus du Parti communiste français. Le fonds commence donc réellement après la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire à partir des élections à l'Assemblée nationale constituante d'octobre 1945. Depuis les élections législatives de 1956, les documents de campagne ainsi que les professions de foi sont également archivés. Chaque élection est traitée en trois étapes : avant, pendant et après, soit la campagne, les résultats, l'analyse et les retombées.

Les documents de campagne électorale sont obtenus par le biais de dons personnels spontanés ou provoqués. Il n'y a donc pas d'exhaustivité, car le fonds est constitué en fonction des occasions qui se présentent, c'est-à-dire selon la disponibilité et la volonté des chercheurs et de la responsable de la documentation du laboratoire. Ainsi la richesse des dossiers varie selon les périodes. Les tracts (ou éphémères) qui ne font pas l'objet de publications officielles et ne relèvent pas du dépôt légal demandent un important travail de collecte volontaire. L'exhaustivité est donc un mythe, malgré la conservation dans les fonds du ministère de l'Intérieur, dans les Archives départementales ou communales, pour des territoires délimités, et dans des institutions comme l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS) et la Fondation Jean-Jaurès (FJJ), pour le Parti socialiste, ou au service des recueils de la Bibliothèque nationale de France (BnF). Les documents de campagne pour les élections municipales et cantonales sont, comparativement aux élections législatives et présidentielles, relativement peu nombreux, excepté pour les élections municipales de 1977. On constate pour cette année-là un important travail d'acquisition de documents de campagne (essentiellement pour la région parisienne). C'est après ces élections que l'on observe

2006-2008, qui a donné lieu à la mise en place d'une base de données des circonscriptions électorales pour les élections législatives de 1997.

(1) Élections municipales, cantonales, régionales, législatives, présidentielle et européennes ainsi que référendums.

(2) Le Centre de données sociopolitiques de Sciences Po (CDSP) met à disposition ces données dans le cadre du réseau Quetelet, en remontant dans le temps (<http://cdsp.sciences-po.fr/>).

(3) Odile Gaultier-Voituriez (dir.), *Inventaire des archives électorales, 1936-2012*, Paris, Cevipof, 3^e éd. 2012 (http://www.cevipof.com/rtefiles/File/ArchElecInventaire_jp.pdf).

une nette diminution de ce type de documents et de résultats officiels d'élections locales. De 1983 à 2012, le fonds d'archives est donc essentiellement constitué des professions de foi et des résultats des élections législatives et régionales.

Grâce à trois éléments essentiels de description (type d'élection, date et typologie du document), l'inventaire permet une recherche de document rapide et efficace dans les archives, complémentaires des sources imprimées. L'entrée par typologie documentaire permet par exemple au spécialiste de la communication politique de savoir dans quelle boîte il peut trouver des affiches pour une période électorale précise. Les typologies sont variées : tracts, professions de foi, affiches mais aussi banderoles, tee-shirts ou ballons de baudruche.

Tracts politiques

Troisième source consultable, le fonds des tracts politiques du Cevipof se situe, comme les archives électorales, par sa nature et sa provenance, à la limite du fonds d'archives et du fonds documentaire¹. Les tracts ont été patiemment rassemblés par le Cevipof au cours des soixante dernières années. Les documents les plus anciens datent de 1951. Le fonds représente huit cartons. Il constitue un ensemble de tracts politiques, syndicaux et associatifs recueillis essentiellement à Paris et en banlieue, qui continue à être régulièrement alimenté par des dons personnels spontanés ou provoqués. À la lecture de ces feuilles volantes réapparaît plus d'un demi-siècle de vie politique, économique et sociale, glanée sur les marchés, dans les manifestations, les moyens de transport public ou encore au fond des boîtes aux lettres. C'est toute une parole militante, disséminée, diffuse qui cherche à toucher le citoyen anonyme. La richesse des dossiers varie selon les périodes. Les thèmes principaux récurrents sont les partis politiques, les syndicats étudiants et professionnels, le travail, la fonction publique, l'éducation, la recherche, les transports, la santé, la justice, les femmes, le racisme, l'immigration, l'environne-

ment et les « causes étrangères », c'est-à-dire le soutien à certains pays.

Depuis sa constitution, le fonds a été classé par années puis par thèmes au fur et à mesure de la collecte des tracts. Le classement actuel n'est donc pas parfaitement homogène, mais résulte d'un équilibre entre le respect du fonds tel qu'il a été constitué et celui de la normalisation nécessaire pour le rendre accessible au public. La définition des thèmes a été effectuée depuis le début dans une double logique pour ne pas multiplier les entrées : d'une part, les producteurs identifiés des tracts (partis politiques, syndicats, associations²), lorsque ces derniers ont une production importante et récurrente de documents. Cette logique archivistique de classement par producteur a été privilégiée à chaque fois que les tracts le permettaient. D'autre part, des sujets sociaux et politiques sont retenus lorsque plusieurs émetteurs s'expriment à propos de diverses causes (santé, Éducation nationale, femmes, Paris, etc.). Certains thèmes sont généraux, ainsi le dossier « travail » peut regrouper, selon les années et l'actualité sociale, des documents sur le chômage, les licenciements dans une entreprise ou le pouvoir d'achat. Le thème « causes étrangères » comprend les tracts qui sollicitent des engagements de la part de la population, dénoncent des faits ou appellent à manifester pour des causes internationales (Algérie, Chili, Palestine, minorités opprimées en URSS, en Chine, etc.). Enfin, certains tracts sont classés par manifestation, lorsqu'ils s'y rapportent explicitement (cortèges du 1^{er} Mai).

En rendant accessibles des documents témoignant de la vie politique et sociale française, ce fonds s'inscrit dans la vocation du Cevipof : l'analyse scientifique de la politique contemporaine. Les tracts permettent de compléter la documentation des chercheurs en sciences humaines et sociales sur un sujet ou un événement particulier depuis le milieu du 20^e siècle. Ils peuvent être aussi une source à part entière pour une analyse iconographique de l'opinion ou du contenu du discours à une époque donnée.

(1) Odile Gaultier-Voituriez (dir.), *Tracts politiques : inventaire, 1951-2012*, Paris, Cevipof, 2^e éd. 2012 (<http://www.cevipof.com/rtefiles/File/ArchTracts.pdf>).

(2) Parti communiste français (PCF), Parti socialiste (PS), Confédération française démocratique du travail (CFDT), etc.

Sondages d'opinion

La sonothèque constitue une originalité des sources du Cevipof. Elle conserve les sondages d'opinion produits par les instituts¹ depuis les années 1950 sur la vie politique et sociale en France. Riche à ce jour de plus de vingt cinq mille références, elle donne accès, sous forme papier, puis exclusivement numérique depuis 2011, aux résultats d'enquêtes quantitatives : sondages eux-mêmes, séries de baromètres de popularité, rapports fournis par les instituts ainsi qu'analyses effectuées par les journalistes et les chercheurs (coupures de presse, articles et livres). Elle a été complétée par des dons d'autres collections de sondages qui en ont accru la richesse, comme celle du directeur des études politiques du *Figaro*, Philippe Habert (1958-1993), également chercheur associé au Cevipof. L'augmentation exponentielle de la quantité de sondages au cours du demi-siècle et la diversité des sujets touchés en font une mine de renseignements en histoire politique, économique, sociale et culturelle. Cinq cent quatre-vingt thèmes sont recensés, qui vont des élections à l'Europe, en passant, à titre d'exemple, par l'image des groupes sociaux, la famille, les mœurs, l'énergie, le chômage, les transports ou l'enseignement.

Entretiens qualitatifs de recherche

Enfin, le Cevipof conserve également plusieurs centaines d'entretiens réalisés par une vingtaine de chercheurs auprès de témoins dans le cadre de cinquante-cinq enquêtes sociologiques portant sur des sujets variés : jeunesse, femmes, sexualité, argent, syndicats, élections, militantisme, altruisme, citoyenneté ou engagement par exemple. Un projet est en cours avec le Centre de données sociopolitiques (CDSP) de Sciences Po, pour mettre à disposition ces données qualitatives dans le cadre de Données, infrastructures et méthodes d'enquête en sciences humaines et sociales (DIME-SHS, <http://www.sciencespo.fr/dime-shs/>).

L'ensemble de ces sources portant sur les élections et plus largement sur la vie politique et sociale française complètent le panorama des informations consultables au centre de documen-

tation du Cevipof, et notamment la production scientifique des chercheurs (livres, articles, rapports ou thèses) disponible sous forme papier ou en ligne sur le site Internet, dans les bases de données et l'archive ouverte de Sciences Po, Sciences Po internal repository (Spire, <http://spire.sciences-po.fr/web/>).

Le public qui utilise ces ressources est interne mais aussi externe, composé de chercheurs, enseignants, journalistes, documentalistes, iconographes dans le champ des sciences humaines et sociales, notamment la sociologie et la science politique, avec un glissement vers les historiens en raison du déplacement du regard et de l'augmentation de la distance temporelle avec le milieu du 20^e siècle. Les documents consultables au Cevipof, d'une grande diversité typologique, sont des sources à part entière à mettre en perspective pour la recherche en histoire contemporaine avec les fonds d'hommes politiques et de partis conservés aux Archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de Sciences Po, avec les richesses de la bibliothèque de Sciences Po, les fonds de l'Assemblée nationale et du Sénat, ceux des Archives nationales, départementales et communales mais aussi de l'Office universitaire de recherche socialiste, de la Fondation Jean-Jaurès, de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et du service des recueils de la Bibliothèque nationale de France (BnF).

Odile Gaultier-Voituriez

Heritage of the people's Europe

Le matériau principal de l'historien est l'archive ; il ne travaille pas sans ces précieux documents, qui lui fournissent la matière du récit qu'il met en scène. La révolution numérique en cours dans le monde de l'archive ne peut laisser l'historien indifférent. D'une part, de nombreuses institutions numérisent leurs archives, parfois sans trop savoir quoi faire des fichiers numériques ainsi obtenus, parfois même de façon assez peu professionnelle. D'autre part, il faut désormais prendre en compte en matière d'histoire contemporaine les « archives nativement numériques », c'est-à-

(1) CSA, Ifop, Ipsos, Louis Harris, OpinionWay, Sofres, etc.

dire Internet, les listes de diffusion, les courriels et autres avatars électroniques.

Le problème n'est pas actuellement de numériser : il existe de nombreux appels d'offre auxquels on peut répondre pour obtenir quelque argent. Le problème est bien plutôt de savoir quoi numériser, car le tout numérique reste malgré tout reporté à un horizon peut-être radieux mais encore lointain. La question est aussi, et peut-être surtout, de bien numériser et de donner le meilleur accès possible aux documents. Tant en matière de choix que de réflexion sur l'accès aux données, l'historien est concerné et devrait travailler en liaison étroite avec les archivistes. Le numérique implique en effet une redéfinition des rôles de chacun, et un travail en amont plus exigeant que pour le papier.

Bien numériser et offrir des accès pertinents est au cœur du projet européen *Heritage of the people's Europe (Hope)*. Dans le domaine particulier de l'histoire sociale ou, pour employer le terme anglais, de la *labour history*, *Hope* se propose de donner accès à huit cent mille fichiers numériques de treize institutions européennes, de onze pays¹. Les collections ainsi proposées sont pour la plupart essentielles pour les historiens du politique ou du social, qu'il s'agisse des fonds Bernstein, Bakounine ou Descaves de l'Institut d'histoire sociale d'Amsterdam, des périodiques de la social-démocratie allemande de la Fondation Friedrich-Ebert ou des archives de la Confederazione generale italiana del lavoro (CGIL) et des fonds sur l'immigration de l'association Génériques ou des journaux de tranchée de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC). Si le 19^e siècle et même le 18^e siècle sont représentés, les archives du 20^e siècle constituent la plus grande part du corpus. Les objets numériques proposés sont aussi bien issus de la numérisation de manuscrits et imprimés que des fichiers audiovi-

suels, d'images, de photographies ou même d'objets muséaux, donc de formats très divers.

Ces archives seront accessibles en mai 2013, *via* la bibliothèque numérique « Europeana » (<http://www.europeana.eu/portal/>) dans le respect de complexes problèmes de droit, *via* également le « Labour History Portal » (<http://labourhistory.net/>) en construction, hébergé par l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, ainsi que pour une partie d'entre elles *via* divers sites sociaux. Le portail permettra notamment aux chercheurs et usagers d'enrichir les corpus. Évidemment, le projet est appelé à un avenir, au-delà des trois ans de la subvention européenne (2012-2013). À son terme, les outils développés pendant ces trois ans par le Consiglio nazionale delle Ricerche (CNR-Isti) seront proposés en libre accès à la communauté scientifique. Un réseau de « bonnes pratiques », appuyé sur l'International Association of Labour History Institutions, aura été créé, destiné notamment à accompagner les numérisations ainsi qu'à les valoriser. Un entrepôt numérique partagé permettra le stockage pérenne des ressources numériques des institutions impliquées dans le programme. Les promoteurs du projet comptent bien attirer de nouveaux fournisseurs de contenu, au-delà même des frontières européennes.

Françoise Blum

Brèves

Quelques nouvelles des archives départementales

Les archives départementales poursuivent leur travail de mise en ligne de documents numérisés, et surtout des tables décennales et registres d'état civil particulièrement appréciés des généalogistes et souvent utiles aux historiens. Ainsi, les archives départementales d'Indre-et-Loire, après avoir publié les tables décennales et les registres paroissiaux, préparent les documents d'état civil concernant les 19^e et 20^e siècles. Les archives du Jura ouvriront leur site Internet en mai 2012. Celui-ci présentera une description actualisée des fonds départementaux consultables sur place. Y figureront des fonds numérisés, notamment une collection iconographique exceptionnelle : plus

(1) Les institutions participant au projet sont les suivantes : International Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsab – Instituut voor Sociale Geschiedenis, Confederazione Generale Italiana del Lavoro, Friedrich Ebert Stiftung, Fundação Mario Soares Arquivo e Biblioteca, Open Society Archives at Central European University, Génériques, Centre d'histoire sociale du 20^e siècle, Maison des sciences de l'Homme de Dijon, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine.

de seize mille plaques de verre du photographe Léon Martelet-Voidey, datant de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle témoigneront de la vie agricole et des familles autour de Noseroy, à la suite d'une convention signée avec la ville qui en est propriétaire (les photographies des défunts sur leur lit de mort, autre spécialité du photographe ont été retirées). Une collection de trois mille cinq cents cartes postales complétera le tout.

Les Hauts-de-Seine ont officiellement lancé le 23 janvier 2012 leur site Internet « Archives et patrimoine des Hauts-de-Seine ». On peut accéder à la mémoire du département à travers trois thématiques : archives, bibliothèques et archéologie. Les fonds gérés par les archives départementales des Hauts-de-Seine atteignent vingt-deux kilomètres linéaires (documents produits par le conseil général, la préfecture, les différentes juridictions). À ce jour, ne sont en ligne que les plans du cadastre et les tables décennales de l'état civil. Bientôt, les actes d'état civil couvrant la période 1793-1885, soit près de trois cent mille fichiers supplémentaires, seront mis en ligne. La thématique « bibliothèques » permet d'accéder à trois importants établissements situés dans le département : la Bibliothèque des archives, la bibliothèque André-Desguines et la Bibliothèque d'histoire sociale de Nanterre Boris-Souvarine, spécialisée dans l'histoire du mouvement ouvrier (<http://www.souvarine.fr/>).

Richesses numériques de « Gallica »

Le 1 500 000^e document disponible sur le site Internet «Gallica» est *L'Avenir*, publication clandestine de la Résistance (organe de l'Organisation civile et militaire des jeunes, 1943-1944), conservé à la réserve des livres rares et numérisé dans le cadre d'un programme mené en partenariat avec la Fondation de la Résistance.

Plus de 1,5 million de documents peuvent en effet à ce jour être gratuitement consultés, téléchargés et imprimés sur « Gallica ». L'enrichissement de l'offre numérique se poursuit à un rythme soutenu par la BnF et ses partenaires. La répartition des contenus, toutes périodes et champs de la connaissance confondus, était la suivante en avril 2012 : 290 000 livres, 12 000 manuscrits,

350 000 images, 813 000 fascicules de presse et de revues, 5 300 partitions, 1 700 enregistrements sonores.

À ces collections numérisées par la BnF s'ajoutent près de 60 000 livres numériques de l'édition contemporaine (en accès conditionnel) et 60 000 autres documents numérisés par les bibliothèques partenaires.

Les combattants de la Grande Guerre montent en ligne

« Mémoire des Hommes », le portail édité par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA, ministère de la Défense) dispose de collections en ligne tout à fait incontournables, notamment pour qui veut retrouver le nom d'un combattant ayant participé à la Grande Guerre ou à la Seconde Guerre mondiale. Trois bases de données sont consacrées à la Première Guerre mondiale : celle des 1,3 million de militaires morts pour la France au cours de la Grande Guerre, celle des 70 000 soldats de l'aéronautique militaire et celle des journaux de marche de toutes les unités militaires engagées de 1914 à 1918.

La Commission nationale informatique et libertés doit rendre un avis sous peu sur la diffusion des mentions à caractère médical, pour lesquelles le délai de communicabilité est de cent vingt ans après la naissance.

À ce jour, quelque trente-sept départements ont numérisé leurs registres matricules de la Grande Guerre, vingt-cinq les ont indexés et vingt les ont mis en ligne. L'objectif, à terme, est de numériser et d'indexer l'ensemble des états de services des combattants de 1914-1918, afin de les proposer aux internautes en un portail unique, sur le même modèle que le site Internet « Mémoire des Hommes ». Par ailleurs, Serge Barcellini annonce avoir reçu le soutien de l'État à la numérisation des registres matricules des soldats français de la Grande Guerre¹.

Gilles Morin

(1) Voir son entretien dans *La Revue française de généalogie*, numéro spécial « Morts pour la France », 196, octobre-novembre 2011.